

Pôles : Marcourt est à côté de la plaque

Le ministre de l'Enseignement supérieur, J.-C. Marcourt, veut regrouper hautes écoles et universités par pôles. Pour rapprocher l'offre ? Plutôt miser sur l'enseignement à distance. Car décréter le choix des étudiants est illusoire.

VINCENT VANDENBERGHE

Economiste, professeur à l'UCL, chercheur à l'IRES



L'avant-projet du ministre Jean-Claude Marcourt de réforme du "paysage" de l'enseignement supérieur, notamment la volonté de regrouper les hautes écoles et les universités par pôles géographiques, est généralement présenté comme le moyen d'assurer un meilleur accès des étudiants à l'enseignement supérieur, où qu'ils soient situés. Le postulat est que la distance géographique jouerait un rôle de dissuasion dans certains milieux socio-culturels quant à la décision d'entreprendre des études supérieures.

Cette représentation est intéressante, mais elle reste théorique; et ne correspond pas à la situation sur le terrain. Car, sur le terrain, on s'aperçoit que le taux d'accès dans les établissements reste faible dans des zones où de nombreux programmes sont proposés et les coûts de transport faibles (exemple: Bruxelles-ville). Le taux d'accès à l'université est aujourd'hui plus élevé dans la province du Luxembourg que dans le Hainaut. Or la province hennuyère compte plus d'universités que la province ardennaise.

La littérature scientifique qui a étudié cette question dans d'autres pays, généralement bien plus vastes que la

Fédération Wallonie-Bruxelles, conclut tantôt à l'absence d'effet de la distance, tantôt à l'existence d'un effet faible. Ainsi une étude récente de la London School of Economics (LSE)⁽¹⁾ montre que la réduction de 100 km de la distance séparant un jeune (en situation de s'inscrire dans le supérieur) d'un établissement de ce type conduit à un accroissement de 1 point de pourcent de sa probabilité d'accès.

La même littérature souligne simultanément le poids prépondérant de facteurs tels que le profil socio-économique (diplôme des parents...) ou le type d'établissement fréquenté dans le secondaire. A cet égard, les études sont nombreuses à souligner le rôle déterminant de la filière d'enseignement dans le secondaire. Or la Fédération Wallonie-Bruxelles est connue pour orienter une part importante des jeunes vers l'enseignement qualifiant (technique ou professionnel), à un âge relativement précoce.

Cette caractéristique de notre enseignement obligatoire est probablement un élément bien plus déterminant de l'accès et, plus encore, de la réussite dans l'enseignement supérieur que toute considération relative à la distance entre le domicile et le lieu d'im-

plantation des hautes écoles et universités. Ces éléments mis bout à bout suggèrent que la proximité géographique n'est probablement pas l'élément déterminant dans la décision de poursuivre des études et le fait de les réussir.

Si une action doit être menée, c'est pour rapprocher "culturellement" l'enseignement des étudiants et non pas "géographiquement". Une telle tâche doit être menée par tous les acteurs, à commencer par ceux qui dispensent l'enseignement secondaire. D'autant que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas la Laponie, ni même le Royaume-Uni étudié par la LSE.

Quel que soit leur milieu, nos jeunes parcourent des distances significatives pour des activités qui leur plaisent. Dans notre Fédération, excepté peut-être pour certains coins du Luxembourg, la distance maximale pour rejoindre une université est d'une quarantaine de kilomètres.

Au-delà, on soulignera qu'à lui seul, le projet de regroupement des hautes écoles et universités par pôles géographiques n'a aucun effet sur la proximité par rapport à l'étudiant. Il "pérennise" leur localisation actuelle. Mais il ne crée pas d'autres établissements qu'il disséminerait sur le territoire. Ou faut-il considérer que, dans une seconde étape, le ministre proposerait

d'ôter des ressources aux établissements dans les zones qu'il estime bien servies pour les disséminer dans d'autres régions où ne se trouve aucun établissement ?

Cette question nous conduit aux contradictions inhérentes au projet Marcourt en termes d'organisation de l'offre d'enseignement supérieur. L'avant-projet traduit la grande confiance de ses auteurs quant à la capacité de la puissance publique à programmer/planifier efficacement l'offre d'enseignement supérieur. Mais l'expérience montre que les choix sont avant tout réalisés par la population.

Dès lors, le pragmatisme et le souci d'efficacité recommandent d'opter plutôt pour une politique d'accompagnement des choix opérés par la population. Dans nos sociétés démocratiques, il est illusoire, et coûteux, de vouloir décréter le comportement des populations dotées de la liberté de choisir sur les plans scolaire et résidentiel. Ainsi, dans les pays nordiques, des gouvernements ont financé des infrastructures coûteuses pour assurer une proximité de l'offre d'enseignement en tout point du territoire, y compris près du cercle polaire. Ces infrastructures ont fini par être abandonnées, la population avait réalisé d'autres choix. Elle préférerait s'établir plus au sud, à proximité des grandes agglomérations.

L'enseignement flamand en panne

La modernisation promise de l'enseignement flamand n'a pas eu lieu. La qualité des formations universitaires est mise en doute. Origine du malaise, dans le secondaire.

JAN DE TROYER
Chroniqueur



JOHANNA DE TESSIERES

Au début de la nouvelle année académique, les universités flamandes ont excellé dans les initiatives novatrices et originales. La médiatisation de ces nouvelles approches créatives a certainement servi de support pour attirer un maximum d'étudiants. La Vrije Universiteit Brussel a fait preuve de sens de l'actualité en créant un nouveau cursus ayant pour thème l'éthique dans le monde bancaire. Un des grands noms de cette nouvelle chaire – baptisée "Stewardship of Finance" – sera l'anthropologue français Paul Jorion, qui, en 2007, s'était montré prophétique en publiant son livre "Vers la crise du capitalisme américain". Au Limbourg, c'est l'ex-gourou boursier de la City, Pascal Paepen, qui a décidé de quitter Londres pour donner cours à la Thomas More Hogeschool.

Egalement au Limbourg, on a accueilli avec fierté les étudiants en droit dans un nouvel édifice universitaire qui n'est autre que l'ancienne prison de Hasselt. Les anciennes cellules y ont été transformées en petites chambres d'étude pour ceux qui auront les ex-occupants comme clients. A Gand, l'université a créé un statut tout particulier qui, par sa flexibilité sur le plan des horaires et des examens, doit faciliter la vie aux étudiants créant leur propre entreprise.

Le nombre d'étudiants qui ont entamé la nouvelle année académique n'a d'ailleurs jamais été aussi élevé. Début novembre, la KUL et l'université de Gand ont enregistré chacune, pour la première fois de leur existence, plus de 40 000 inscriptions. On dirait donc que dans l'enseignement flamand, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les apparences sont souvent trompeuses.

La qualité de la formation est fortement mise en doute par ceux qui prétendent que les recteurs des universités flamandes sont devenus des fabricants de diplômes, parce que leurs subventions sont déterminées en fonction du nombre des diplômés qu'ils gé-

nèrent. Les mêmes en concluent que les critères de réussite sont systématiquement rabaisés. Les étudiants ne sont même plus capables d'écrire correctement dans leur langue maternelle. Le recul de la connaissance du français est dramatique. Les jeunes Flamands ont ainsi perdu un de leurs principaux atouts.

Après plusieurs décennies d'expérimentation didactique, la connaissance de l'histoire et la capacité de tirer les leçons du passé n'ont jamais été aussi faibles parmi les étudiants. Dans les sciences (notamment en mathématiques), conséquemment à l'obsession de concrétiser et de rapprocher tout problème théorique du monde réel, l'anecdotique a remplacé la capacité de pensée abstraite.

Ces problèmes universitaires trouvent évidemment leurs racines dans l'enseignement secondaire. La modernisation de l'enseignement avait été annoncée comme la cheville ouvrière du gouvernement flamand. Mais le ministre de l'Enseignement Pascal Smet terminera son mandat en 2014 sans avoir réalisé la moindre réforme. Le plan pour l'enseignement du ministre – destiné à changer le cours de l'histoire de la Flandre – a été torpillé fin novembre par le ministre-Président Kris Peeters. Dans une interview au quotidien "De Standaard", Kris Peeters a indiqué que le plan de Pascal Smet "n'a jamais été plus qu'une note personnelle qui n'a jamais été discutée au sein du gouvernement". "Le train de l'enseignement est immobilisé en gare", a ajouté le chef du gouvernement flamand.

Pascal Smet a pourtant lancé ces dernières années d'innombrables idées et propositions. Mais cet interminable "lâcher de ballons politiques" n'a mené à rien. Tout indique que le système scolaire flamand ne peut plus rivaliser avec les pointures mondiales, mais le secteur devra se contenter en 2014 d'une note esquissant une réforme future. L'enseignement mérite mieux que cela.



Copie destinée à bourmal@skynet.be

BLAISE DEHON

Dans les pays nordiques, des gouvernements ont financé des infrastructures coûteuses pour assurer une proximité de l'offre en tout point du territoire. Ces infrastructures ont fini par être abandonnées, la population avait réalisé d'autres choix.

Dans notre contexte, où les ressources publiques sont rares, il serait contre-productif de mener à grands frais une politique de dissémination géographique. A tout prendre, si l'on tient à "rapprocher" l'offre d'enseignement supérieur de la population, il serait plus indiqué d'investir dans un enseignement à distance de qualité.

L'augmentation de la capacité de la bande passante de l'Internet, couplée aux progrès réalisés par les éditeurs de logiciels, permet de publier, rapidement, "online" une grande partie des contenus des programmes et cours actuellement dispensés au sein des hautes écoles et universités. La voie technologique recèle des possibilités actuellement sous-exploitées (car méconnues) de mise à disposition de contenus riches et interactifs au bénéfice d'un vaste public, jeune et adulte; le tout à un coût par usager infiniment moindre que celui caractérisant les formes traditionnelles d'enseignement.

→ (1) Gibbons, Steve and Vignoles, Anna (2009) "Access, choice and participation in higher education". CEE Discussion Papers, CEEDPO101. London School of Economics and Political Science, London, UK.

→ Titre et sous-titre sont de la rédaction.